NÉGOCIER SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

LES NOUVELLES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR



2 jours

OBJECTIFS

- Comprendre la montée en puissance et l'enjeu
- Identifier les thèmes relevant de la négociation obligatoire et connaître l'articulation avec les accords existants (GPEC, seniors...) Instaurer un dialogue avec les IRP (CHSCT,
- CE, DS) et éviter les blocages.
- Engager une démarche efficace avec les bons acteurs et clarifier la méthodologie.

- juridique de la thématique "santé au travail".

LES ACTEURS DE LA DÉMARCHE ET LEURS RÔLES

La santé au travail : outil de régulation sociale ?

L'engagement de la direction

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA SANTÉ AU TRAVAIL, C'EST QUOI?

pénibilité et de qualité de vie au travail

Les représentans du personnel et leur implication : CHSCT, CE, DP, DS

Pourquoi ce thème est aujourd'hui un incontournable des négociations ?

Quels sont les enjeux humains, juridiques, sociaux et managériaux?

Périmètre d'intervention des instances CHSCT et CE en terme de santé au travail

Distinguer et comprendre les différentes notions de Risques PsychoSociaux (RPS), de

LE CADRE JURIDIQUE DES NÉGOCIATIONS

- Rappel des différents accords : stress, harcèlement, RPS, pénibilité, contrats de génération, qualité de vie au travail...
- Quels sont les thèmes de négociation obligatoires ?
- Les entreprises concernées et leurs obligations légales et réglementaires
- Point sur l'état des négociations sur les différents sujets
- Articulation de ces négociations avec les négociations annuelles types GPEC, égalité hommes/femmes
- Responsabilité civile et pénale de l'employeur en cas d'absence de négociation Échanges en groupe et études de cas apportés par les participants

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA NÉGOCIATION

- A quel niveau se joue la négociation ?
- Accord de méthode, négociation ou plan d'action ?
- L'implication du CODIR et des différents acteurs
- Du diagnostic santé à la démarche de prévention : qui fait quoi ? Les étapes incontournables
- L'importance du document unique : comment intégrer la problématique de santé au travail en terme de risque

Atelier : mettre à jour le document unique en tenant compte de ces obligations

- Mettre en place et pérenniser un plan d'action
- Assurer le suivi et la veille des indicateurs
- Communiquer efficacement sur la santé au travail dans l'entreprise

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une réflexion globale alliant les aspects juridiques et pratiques sur les différents thèmes de négociation relevant de la santé au travail
- Nombreux retours d'expérience et échanges sur les problématiques de santé auxquelles les participants sont confrontés
- Une intervenante disposant d'une double compétence en protection sociale et droit du travail

VOUS ÊTES

Responsables des services RH, responsables des relations sociales ou des affaires sociales, membres des Comités de Direction (CODIR), membres du CHSCT, acteurs de la santé au travail

PRIX 1 380 € H.T. - Réf : SSW-SSGO

Validité 30/06/2014. Inclus: forfait repas. support, e-ressources et évaluations for Metris

SESSIONS 2014-2015

Paris Montparnasse

les 5 et 6 juin 2014 les 13 et 14 octobre 2014 les 10 et 11 décembre 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION

Participant(e) 1	Participant(e) 2
☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Fonction	Fonction
E-mail	E-mail
Tél. (ligne directe)	Tél. (ligne directe)
Titre	Titre
Référence	Référence
Dates et lieu	Dates et lieu
Entreprise/Établissement	
·	
Téléphone	Fax
N°d'identification (TVA intracommunautaire)	
Code APE/NAF	N° Siret
Responsable formation	
□ Mme □ M.	
Nom	
Prénom	
ret. (tigne directe)	E-mail
Dossier	
DOSSIER À ADRESSER	DIF
\square Au responsable formation \square Au signataire de l'inscription	☐ DIF : Répartition des heures de formation
EACTURE À ARRECCER	
FACTURE À ADRESSER ☐ À l'Entreprise / Établissement (préciser le service et l'adresse si différente)	☐heures DIF sur le temps de travail
277 Entreprise / Etablissement (preciser to service et radicisse si différence)	☐ heures DIF hors temps de travail
	☐ heures sur le plan de formation
	LIBELLÉ DE CONVENTION
	(si différent de l'adresse Entreprise / Établissement)
\square Un bon de commande va suivre : \square oui \square non	(Si different de l'adresse Entreprise / Établissement)
☐ A l'OPCA (Préciser l'adresse)	
Signataire de l'inscription	Fait à : Le :
□ Mme □ M.	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement :
Nom	2.g. Lean's at addition as a Line prise / (Leasissement)
Prénom	
Service/Fonction	
Tél. (ligne directe)	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des
E-mail	conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et notamment les articles 34 à 40, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez la possibilité à tout moment d'accéder aux informations vous concernant et d'apporter toute modification, clarification, mise à jour ou suppression, de toute ou partie desdites informations.

